



GATINEAU
POUR
LA
VIE

Décontamination et réhabilitation du site de la Fonderie – Mise à jour du dossier

Objectif de présentation : décision

Service des infrastructures et des projets

Direction générale adjointe - Gestion des actifs et projets

Comité plénier – 9 avril 2024



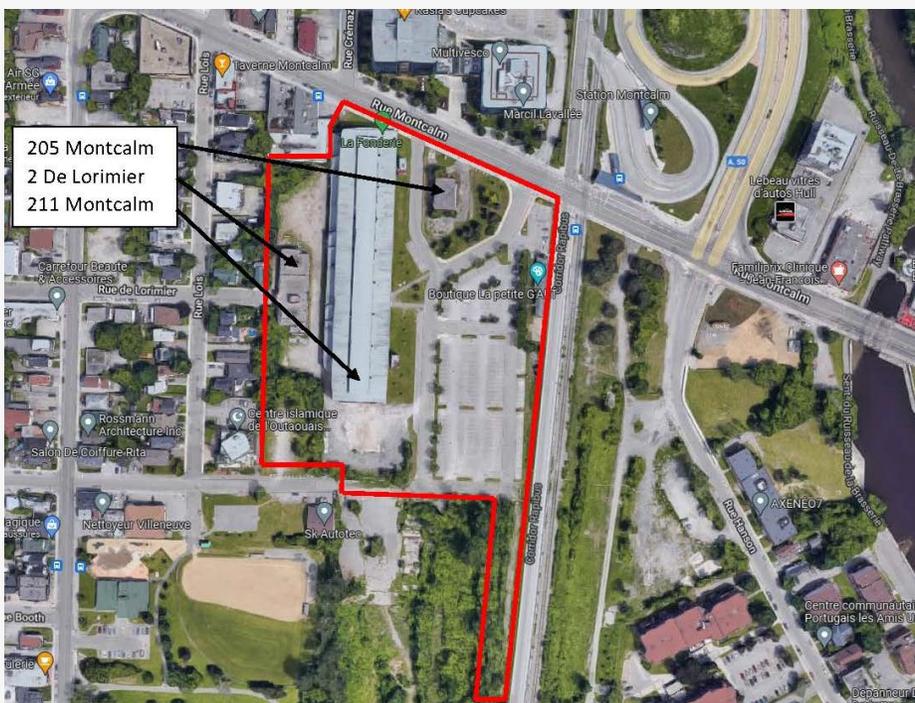
Objectif de la présentation



- Présenter un état d'avancement du projet
- Présenter des scénarios alternatifs pour le projet
- Présenter le statut financier global du projet
- Faire entériner les recommandations

Mise en contexte

Portée du projet



La portée du projet global inclut 3 sous-projets :

- Sous-projet 1 : la décontamination environnementale des sols du site – 211, Montcalm
- Sous-projet 2 : la réhabilitation du bâtiment du 205, Montcalm
- Sous-projet 3 : la réhabilitation du bâtiment du 2, De Lorimier

*L'historique complet du dossier est présenté en annexe

Mise en contexte

Portée du Sous-projet 1 – 211, Montcalm



**Les principaux contaminants retrouvés sur le site sont des métaux, des hydrocarbures (HAP, HP), du soufre, des scories, etc.*

**L'historique complet du dossier est présenté en annexe*

Retrait et disposition des sols contaminés* présents sur le site afin de respecter les valeurs limites de l'annexe II du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT), soit les critères C du Guide d'intervention du MELCCFP (zonage commercial, industriel, communautaire et récréatif).

Volet intérieur du bâtiment

Démolition de portions de dalles sur des sols et des cloisons pour permettre l'excavation des sols contaminés dans les zones déterminées et leur disposition hors site.

Remblai des excavations et remise en état des lieux.

Volet extérieur du bâtiment

Excavation des sols contaminés dans les zones déterminées et disposition hors site.

Enlèvement et réinstallation ou remplacement des infrastructures municipales affectées par les travaux d'excavation.

Remblai des excavations et remise en état des lieux.

Mise en contexte

Portée du Sous-projet 2 – 205, Montcalm



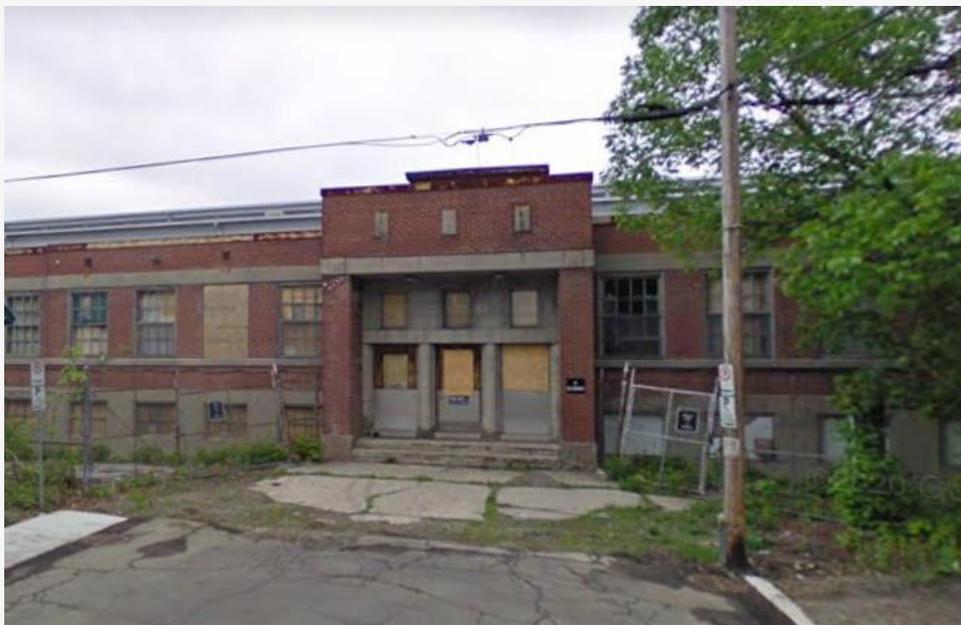
- Décontamination du sol sous la dalle du sous-sol.
- Restauration et modifications nécessaires au bâtiment afin d'obtenir un immeuble de base complet et fonctionnel (base building) rencontrant les normes et codes du bâtiment en vigueur.

La Ville de Gatineau, lors de la cession des divers bâtiments par la CCN en 2000, s'est engagée à conserver les caractéristiques patrimoniales des bâtiments de la Fonderie et du 205, Montcalm.

**L'historique complet du dossier est présenté en annexe*

Mise en contexte

Portée du Sous-projet 3 – 2, De Lorimier



- Restauration et modifications nécessaires au bâtiment afin d'obtenir un immeuble de base complet et fonctionnel (base building) rencontrant les normes et codes du bâtiment en vigueur.

Le 2, De Lorimier ne fait l'objet d'aucune exigence ni d'aucun engagement municipal quant à la conservation des caractéristiques patrimoniales.

**L'historique complet du dossier est présenté en annexe*

Plan de la présentation

01

État de la situation

02

Scénarios - Options

03

Recommandations

État de la situation



État financier global

Sous-projet	Budget	PIVP (Bloc D)	Subventions ou contributions ¹	Dépenses (Réelles et engagements)	Dépenses à venir	Solde
Décontamination du terrain du 211, Montcalm incluant le sol du 205, Montcalm	16 600 k\$	6 600 k\$	10 000 k\$	14 976 K\$	3 438 k\$	(1 814) k\$
Réhabilitation du bâtiment 205, Montcalm 2, De Lorimier	4 291 k\$	4 291 k\$	0 k\$	4 291 k\$	0 k\$	0 K\$
Total	20 891 k\$	10 891 k\$	10 000 k\$	19 267 k\$	3 438 k\$	(1 814 k\$)

1. Le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a octroyé un budget de 10 M\$ pour la décontamination du site (terrain et bâtiments).

SOUS-PROJET 1 211, MONTCALM

État d'avancement

211, Montcalm

État d'avancement des travaux :

- **Volet intérieur du bâtiment** : Les travaux de remise en état des lieux ont été complétés en novembre 2023 et l'acceptation provisoire a été réalisée (les travaux de correction de certaines déficiences seront complétés lors de la reprise des travaux au printemps 2024). Malgré l'enlèvement d'une grande quantité de sols contaminés de l'intérieur du bâtiment, il a été recommandé de garder sur place des quantités supplémentaires inconnues de sols contaminés en métaux à cause de la difficulté de leur excavation.
- Une analyse de risque est en cours d'élaboration et une demande de modification du plan de réhabilitation de la zone intérieure du bâtiment sera déposée au MELCCFP afin de pouvoir conserver ces sols en place.
- **Volet extérieur du bâtiment** : Les travaux d'excavation des sols contaminés prévus aux plans et devis sont complétés. Le remblai des excavations a été effectué jusqu'au niveau de la structure de chaussée. Les travaux ont été suspendus pour la période hivernale 2023-2024 et reprendront dès la période de dégel. Entre autres, complétion de certains travaux résiduels de décontamination (près du 205, Montcalm), le déplacement hors site des piles de sols contaminés et des scories et les travaux de resurfaçage et d'aménagement finaux.



État d'avancement

211, Montcalm

Enjeux et risques :

Les enjeux rencontrés et gérés lors de la réalisation des travaux :

- Découverte de quantités supplémentaires de sols contaminés et des scories (à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment) et difficulté d'anticiper les volumes avant les excavations (Impact - délai et coût supplémentaires)
- Découverte de plusieurs vestiges et infrastructures existantes remblayés et non identifiés aux plans qui ont dû être investigués et enlevés lors des travaux (réservoirs d'essence, conduites pluviales, remblais de briques, etc.) - (Impact - délai et coût supplémentaires)
- Gestion de plusieurs évènements d'intrusion au bâtiment et nettoyage des espaces par l'entrepreneur (Impact – coût supplémentaire)
- Gestion des relations entre les deux entrepreneurs présents sur le site (Impact – gestion des parties prenantes)

Les risques qui sont identifiés et à surveiller :

- Risque de dépassement du budget du projet suite à la compilation des quantités réelles des sols et matériaux contaminés excavés (Impact – coût supplémentaire)
- Risque que la demande de révision du plan de réhabilitation (volet intérieur de bâtiment) soit refusée par le MELCCFP ou que les conditions exigées soient complexes (Impact – délai et coût supplémentaires)

Scénarios - Options

Analyse des risques pour les sols conservés à l'intérieur du bâtiment (sous dalle)

- Procéder à une analyse des risques pour les scories et déposer un plan de réhabilitation révisé au MELCCFP pour approbation



Risques et contraintes :

- Risque que le MELCCFP n'approuve pas le plan de réhabilitation révisé
- Risque que le MELCCFP exige des études complémentaires
- Risque que le MELCCFP exige que les sols soient retirés
- Risque que le traitement de notre demande de révision soit plus long



Avantages :

- Réduction importante des coûts des travaux de décontamination
- Réduction des imprévus sur le chantier
- Donner accès plus rapidement au bâtiment

**Coûts estimés pour l'analyse des risques :
2 000 k\$**

État d'avancement

211, Montcalm

Prochaines étapes :

Description	Échéancier	Responsable de l'action
<ul style="list-style-type: none">Reprise des travaux (compléter les travaux de décontamination et enlèvement hors site, travaux de pavage, aménagement et plantation)	Printemps 2024 (durée des travaux projetés 2 mois environ)	Service des infrastructures et des projets (SIP)
<ul style="list-style-type: none">Poursuite du dossier d'analyse des risques et dépôt d'un plan de réhabilitation révisé	Été 2024	Service des infrastructures et des projets (SIP)

SOUS-PROJET 2 205, MONTCALM



État d'avancement

205, Montcalm

État d'avancement des travaux :

- Lors des excavations au niveau du sous-sol du bâtiment, des sols contenant un niveau de contamination plus important qu'anticipé ont été découverts sous la dalle du sous-sol. De plus, la contamination aux hydrocarbures s'est infiltrée via le roc friable et s'est propagée sous les colonnes intérieures et des murs de fondations.
- Les travaux de réhabilitation de l'édifice ont été suspendus au début d'octobre 2022 et seuls les travaux de sécurisation des lieux (placardage des ouvertures, étanchéisation du toit, renforcement des planchers) ont été maintenus et complétés à la fin octobre 2022.
- Des travaux de caractérisation complémentaires ont été entrepris en fin d'année 2022 et ont été poursuivis au début 2023. Les résultats préliminaires obtenus démontrent que le niveau de contamination du roc dans certaines zones du sous-sol du bâtiment est plus élevé que le critère C.
- Un premier mandat a été octroyé à la firme Yves Auger afin de réaliser une étude de faisabilité pour la réalisation des travaux de décontamination sous le 205, Montcalm (options et estimations).
- Un deuxième mandat a été octroyé à la firme DWB consultants afin d'obtenir un deuxième avis technique quant à la faisabilité de réaliser les travaux de décontamination sous le 205, Montcalm (avec options et estimations).

Scénarios - Options

Traitement in situ des sols contaminés et restauration du bâtiment

Scénario 1

- Traitement in-situ des sols contaminés par injection de produits chimiques sans excavation
- Restauration du bâtiment



Risques et contraintes :

- Dépôt d'un plan de réhabilitation révisé requis
- Délai très long pour la procédure de décontamination (2-3 ans)
- Coûts de la décontamination très élevés
- Pas de garantie d'éliminer la contamination en totalité
- Suivi environnemental pourrait être requis suite aux travaux pour une période variable



Avantages :

- Les travaux de décontamination peuvent être réalisés sans impact majeur sur la structure du bâtiment
- Conservation de la structure du bâtiment et poursuite des travaux de restauration comme prévu initialement
- Préservation de l'aspect patrimonial du bâtiment

Décontamination complète suite à une démolition du bâtiment sans reconstruction

Scénario 2

- Démolition du bâtiment
- Décontamination complète par excavation



Avantages :

- Les travaux de décontamination peuvent être complétés rapidement
- Respect du plan de réhabilitation approuvé par le MELCCFP
- Opportunité de revoir l'usage du lot/terrain
- Plus de flexibilité pour redévelopper le lot avec un nouvel actif ou possibilité de revendre le lot/terrain
- Coût modéré de la décontamination et peut être contrôlé



Risques et contraintes :

- Non-respect de l'engagement de la Ville envers la CCN quant à la préservation de l'aspect patrimonial du bâtiment
- Acceptabilité sociale
- Valeur patrimoniale

Travaux de soutènement et décontamination et travaux de restauration du bâtiment

Scénario 3

- Travaux de soutènement de la structure du bâtiment
- Décontamination complète par excavation
- Restauration du bâtiment



Avantages :

- Respect du plan de réhabilitation approuvé par le MELCCFP
- Conservation de la structure du bâtiment et poursuite des travaux de restauration tels que prévu initialement
- Préservation de l'aspect patrimonial du bâtiment



Risques et contraintes :

- Complexité des travaux de soutènement
- Enjeux en lien avec la santé et la sécurité des travailleurs lors des travaux
- Risque de ne pas avoir des soumissionnaires intéressés pour réaliser les travaux
- Risque que la structure soit fragilisée malgré le soutènement lors des travaux d'excavation
- Coûts élevés pour compléter les travaux

Travaux de soutènement et préservation de la façade du bâtiment, décontamination complète et reconstruction de la partie démolie

Scénario 4

- Travaux de soutènement de la façade du bâtiment
- Décontamination complète par excavation
- Reconstruction du bâtiment selon la même superficie



Avantages :

- Respect du plan de réhabilitation approuvé par le MELCCFP
- Préservation partielle de l'aspect patrimonial du bâtiment
- Opportunité d'avoir un nouveau bâtiment
- Flexibilité d'aménagement des espaces



Risques et contraintes :

- Complexité des travaux de soutènement
- Enjeux en lien avec la santé et la sécurité des travailleurs lors des travaux
- Risque de ne pas avoir des soumissionnaires intéressés pour réaliser les travaux
- Risque que la structure de la façade soit fragilisée malgré le soutènement lors des travaux d'excavation
- Coûts élevés pour compléter les travaux
- Enjeux de sécurité et de préservation de la façade en attendant la nouvelle construction et lors des travaux de reconstruction

Scénarios pour la poursuite du projet – Sommaire des coûts

205, Montcalm

Quatre (4) scénarios d'intervention ont été évalués :

Scénario	Description	Niveau de risque	Coûts estimés
1	Traitement in situ des sols contaminés et restauration du bâtiment	Très élevé	7,3 M\$
2	Décontamination complète suite à une démolition du bâtiment sans reconstruction	Modéré	3,2 M\$
3	Travaux de soutènement et décontamination complète et travaux de restauration du bâtiment	Très élevé	8,35 M\$
4	Travaux de soutènement et préservation de la façade du bâtiment, décontamination complète et reconstruction de la partie démolie	Très élevé	8,8 M\$

Échéancier

Scénario 3

Avril 2024

Présentation du dossier au conseil municipal

Automne
2024

Plans et devis définitifs des travaux de décontamination en sous-œuvre

Mai–Juillet
2024

Procéder aux avis de modification de tous les contrats de services professionnels afin de reprendre le dossier et de produire les avis de changement (incluant plans et devis) en lien avec les travaux de décontamination en sous-œuvre

Automne
2024 -
Printemps
2025

Travaux de soutènement de la structure, travaux de décontamination des sols et restauration du bâtiment

** Dans le cas où l'orientation du conseil municipal ne peut pas être obtenue à court terme, il faut évaluer la possibilité de résilier le contrat des travaux de restauration du 205 Montcalm.*

SOUS-PROJET 3 2, De Lorimier



État d'avancement

2, De Lorimier

État d'avancement des travaux :

- Les travaux de décontamination et de dégarnissage des surfaces du bâtiment ont été complétés en septembre 2020.
- La réfection partielle de la toiture a été complétée en 2021. Cette réfection a permis la poursuite sécuritaire des expertises et la protection du bâtiment face aux infiltrations importantes qu'il y avait. Les échantillonnages effectués suite à ces travaux confirment la présence d'amiante dans le crépi de ciment et le mortier et la présence de plomb dans les peintures.
- Malgré l'octroi de mandats de services professionnels pour les volets civils, structure et mécanique / électrique et pour le volet architecture, ces derniers ont été suspendus afin de compléter l'étude et l'analyse des diverses options de réhabilitation du bâtiment et obtenir une décision du conseil municipal.



État de situation

2, De Lorimier

- Structure de béton âgée de plus de 75 ans.
- Bâtiment inoccupé et placardé depuis environ 2001 et dans un état de détérioration très avancé.
- Présence d'amiante dans le crépi, sur toutes les surfaces de la structure de béton et dans le mortier des murs en blocs de terracotta.
- Présence de plomb dans les peintures existantes.
- L'enveloppe extérieure et la structure de béton sont impossibles à décontaminer (amiante et plomb) sans démolition.
- Trame structurale intérieure et son apparence massive ne permettent pas une utilisation optimale de la superficie.
- Entrée principale du bâtiment située dans le cul-de-sac de la rue De Lorimier.
- Aucun stationnement fonctionnel pour le bâtiment et accès véhiculaire via le site de la Fonderie.



Scénarios - Options

ENVELOPPE DU BÂTIMENT CONSERVÉE, SANS DÉCONTAMINATION

Scénario 1

- Conservation de l'enveloppe du bâtiment sans décontamination



Risques et contraintes :

- Présence de contaminant (plomb, amiante)
- Risques sur la santé et sécurité dans le cas de dégradation
- Non-respect des orientations stratégiques (développement durable, plan climat, efficacité énergétique)
- Complexité des travaux d'opération et coût très élevé



Avantages :

- Conservation de la structure du bâtiment et poursuite des travaux de restauration tels que prévus initialement

DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION COMPLÈTE DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Scénario 2

- Démolition de l'enveloppe du bâtiment
- Reconstruction de l'enveloppe



Risques et contraintes :

- Aucune garantie d'élimination complète des contaminants
- Risques sur la santé et sécurité dans le cas de dégradation
- Non-respect des orientations stratégiques (développement durable, plan climat, efficacité énergétique)
- Complexité des travaux d'opération et coût très élevé
- Manque de flexibilité dans les aménagements proposés



Avantages :

- Conservation de la structure du bâtiment et poursuite des travaux de restauration tels que prévus initialement

DÉMOLITION COMPLÈTE DU BÂTIMENT ET RECONSTRUCTION DE LA MÊME SUPERFICIE

Scénario 3

- Démolition complète du bâtiment
- Reconstruction d'un nouveau bâtiment de même superficie



Risques et contraintes :

- Coût élevé des travaux
- Besoins pour l'occupation du nouveau bâtiment non définis, en conséquence il y a un risque que le nouveau bâtiment ne réponde pas aux usages futurs



Avantages:

- Élimination des enjeux liés à la contamination
- Opportunité de développer des aménagements plus flexibles

DÉMOLITION COMPLÈTE DU BÂTIMENT SANS RECONSTRUCTION

Scénario 4

- Démolition complète du bâtiment



Risques et contraintes :

- Acceptabilité sociale



Avantages :

- Élimination des enjeux liés à la contamination
- Plus de flexibilité pour redévelopper le lot avec un nouvel actif ou possibilité de revendre le lot/terrain
- Coûts modérés pour les travaux

Scénarios pour la poursuite du projet – Sommaire des coûts

2, De Lorimier

Quatre (4) scénarios d'intervention ont été évalués :

Scénario	Description	Coûts estimés
1	Enveloppe du bâtiment conservée, sans décontamination	7,8 M\$
2	Démolition et reconstruction complète de l'enveloppe extérieure	8,1 M\$
3	Démolition complète du bâtiment et reconstruction	13,2 M\$
4	Démolition complète du bâtiment sans reconstruction	2,4 M\$

SCÉNARIO RECOMMANDÉ

Scénario 4

Démolition sélective et contrôlée du bâtiment

Échéancier

Avril 2024

Présentation du dossier au conseil municipal

Automne
2024

Plans et devis définitifs des travaux de démolition

Mai –
Juillet 2024

Procéder aux avis de modification de tous les contrats de services professionnels afin de reprendre le dossier et de produire les avis de changement

Automne
2024

Travaux de démolition

Budget révisé



État financier révisé

Projet de décontamination et réhabilitation du site de la fonderie

Sous-projet	Budget	PIVP (Bloc D)	Subventions ou contributions ¹	Budget révisé	Demande budgétaire
Décontamination du terrain du 211, Montcalm incluant le sol du 205, Montcalm	16 600 k\$	6 600 k\$	10 000 k\$	20 414 k\$ (incluant le 1 814 k\$ de déficit du budget)	3 814 k\$
Réhabilitation du bâtiment 205, Montcalm 2, De Lorimier	4 291 k\$	4 291 k\$	0 k\$	8 350 k\$ 2 400 k\$	6 459 k\$
Total	20 891 k\$	10 891 k\$	10 000 k\$	31 164 k\$	10 273 k\$

¹Une demande d'aide financière de 7,4 M\$ environ sera déposée au MEI

Recommandations



Recommandations

211, Montcalm

01

CP-SIP-2024-01

Autoriser un budget supplémentaire de 1 814 k\$ en provenance de l'enveloppe comptant du Bloc D du plan financier à long terme (fonds disponibles au PIVP) pour respecter les engagements contractuels et compléter les travaux de décontamination du 211, Montcalm.

02

CP-SIP-2024-02

Autoriser un budget supplémentaire de 2 000 k\$ en provenance de l'enveloppe comptant du Bloc D du plan financier à long terme (fonds disponibles au PIVP) pour compléter l'analyse des risques pour le 211, Montcalm.

Recommandations

205, Montcalm

03

CP-SIP-2024-03

Approuver l'option 3 pour le 205, Montcalm, soit les travaux de soutènement de la structure, de décontamination et de poursuivre les travaux de restauration du bâtiment du 205, Montcalm comme prévu initialement.

04

CP-SIP-2024-04

Autoriser un budget supplémentaire de 4 059 k\$ en provenance de l'enveloppe comptant du Bloc D du plan financier à long terme (fonds disponibles au PIVP) pour compléter les travaux proposés pour le 205, Montcalm comme prévu initialement.

Recommandations

2, De Lorimier

05

CP-SIP-2024-05

Approuver l'option 4 pour le 2, De Lorimier, soit les travaux de démolition du bâtiment.

06

CP-SIP-2024-09

Autoriser un budget supplémentaire de 2 400 k\$ en provenance de l'enveloppe comptant du Bloc D du plan financier à long terme (fonds disponibles au PIVP) pour compléter les travaux proposés pour le 2, De Lorimier.

ANNEXES

Mise en contexte

Historique

Historique du dossier global :

- 2015 (CM-2015-519), le conseil municipal a adopté le premier plan d'investissements - volet projets de développement 2015-2018 (PI-VP). Un financement de 6,825 M\$ y est prévu pour la réfection des bâtiments du 205, Montcalm et du 2, De Lorimier.
- 26 mars 2019 – Adoption de la résolution numéro CM-2019-189 autorisant la signature d'une Convention d'aide financière entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et la Ville de Gatineau. L'aide financière de 10 M\$ visant la décontamination, le réaménagement et la revalorisation du site de la Fonderie et des bâtiments qui s'y trouvent.
- Un comité directeur formé de représentants du MEI, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et de la Ville suit l'avancement du projet subventionné.
- Le Secrétariat au développement économique de la Ville de Gatineau (SDE) était en discussion avec le MEI concernant la désignation de Gatineau pour un projet de zone d'innovation incluant le site de la Fonderie comme l'un de ses piliers géographiques. Cette désignation ne s'est malheureusement pas concrétisée.



Mise en contexte

Historique

Historique Sous-projet 1 – 211, Montcalm :

- 2013 – Étude de caractérisation des sols (Phase I) du site de la Fonderie (CIMA).
- 2020-2021 – Étude de caractérisation des sols (Phase II) du site de la Fonderie (WSP).
- Décembre 2020 – Enregistrement au registre foncier d'un avis de contamination du site de la Fonderie.
- 6 juillet 2021 – (CE-2021-567) Octroi d'un mandat de services professionnels à WSP pour l'encadrement, le suivi et la surveillance de la réhabilitation environnementale du site de la Fonderie, incluant la préparation d'un plan de réhabilitation environnementale du site pour le MELCCFP.
- Octobre 2021 – Dépôt au MELCCFP du plan de réhabilitation environnementale du site de la Fonderie.
- 29 juin 2022 – (CE-2022-554) Octroi d'un contrat pour travaux de décontamination à la firme Loïselle inc.
- 18 avril 2023 – (CM-2023-323) Autoriser un ajustement de coût de soumission et ajout de financement – Réhabilitation environnementale et décontamination des sols - Site de la Fonderie.
- 18 avril 2023 – (CM-2023-323) Autoriser un ajustement de coût de soumission et ajout de financement - Autorisant le trésorier à bonifier le budget total du projet, selon le nouveau montage financier établis, en utilisant les soldes disponibles des projets de restauration du 205, rue Montcalm et du 2 de Lorimier (2 533 800 \$) et en utilisant une partie des fonds provenant des sommes non affectées à des projets du Plan d'investissements – volet projets 2019-2022 (Volet D) (866 200 \$) pour un total de 3 400 000 \$.
- 5 décembre 2023 – (CM-2023-928) – Autoriser un ajout de financement de 3 200 000 \$ au budget du projet et autoriser l'administration à déposer une demande de subvention au MEI.

Mise en contexte

Historique

Historique Sous-projet 2 – 205, Montcalm :

- 2018-2019 – Divers mandats professionnels pour l’inspection et la caractérisation de l’état de l’édifice et préparation d’un devis de décontamination des bâtiments du 205, Montcalm et du 2, De Lorimier.
- Septembre 2019 – (CE-2019-660) Octroi d’un contrat à la firme Amor Construction pour la décontamination et le dégarnissage des surfaces des bâtiments du 205, Montcalm et du 2, De Lorimier. Travaux complétés en décembre 2019.
- 2020-2021 – Réalisation des inspections architecturales et structurales, confirmation par les professionnels que la restauration du bâtiment est possible, octroi de mandats de services professionnels pour plans et devis, incluant la surveillance des travaux de restauration (architecture, mécanique, électrique, structure et civil), approbation du concept et des dérogations mineures (CM-2021-398 et CM-2021-399 PIIA).
- Juin 2022 – (CE-2022-560) Octroi d’un contrat pour travaux de restauration de l’édifice du 205, Montcalm à la firme Gestion DMJ inc.
- Octobre 2022- Suite à la découverte de sols contaminés sous la dalle du sous-sol, tous les contrats ont été suspendus en attente de la nouvelle orientation. La sécurité du chantier restait sous la responsabilité de l’entrepreneur.



Mise en contexte

Historique

Historique Sous-projet 3 – 2, De Lorimier :

- 2018-2019 – Divers mandats professionnels pour l’inspection et la caractérisation de l’état de l’édifice et préparation d’un devis de décontamination des bâtiments du 205, Montcalm et du 2, De Lorimier.
- Septembre 2019 – (CE-2019-660) Octroi d’un contrat à la firme Amor Construction pour la décontamination et le dégarnissage des surfaces des bâtiments du 205, Montcalm et du 2, De Lorimier. Travaux complétés substantiellement en septembre 2020.
- 2021 – Contrat octroyé pour réfection partielle de la toiture afin de permettre la poursuite sécuritaire des expertises et protéger le bâtiment des infiltrations importantes présentes. Les nouveaux échantillonnages effectués confirment la présence d’amiante dans le crépi de ciment et le mortier et la présence de plomb dans les peintures.
- 2021 – Octroi de mandats de services professionnels pour les volets civils, structure et mécanique / électrique.
- 2022 – Octroi d’un mandat à la firme Confluence Architecture (CE-2022-86) (suite à un 2^e appel d’offres).
- Été 2022 – Étude et analyse des diverses options de réhabilitation du bâtiment. Tous les mandats ont été suspendus en attente de la nouvelle orientation.